

**Associations
Autosbus
Bourg Nature Environnement
La Recycllette**

Réf. : VS/JT/LB – 21/02661

Affaire suivie par : Direction Transports et Mobilité
transportsmobilites@grandbourg.fr

Objet : Réponse à votre lettre ouverte du 22 novembre 2021

Madame La Présidente,
Messieurs les Présidents,

En date du 22 novembre, vous interpellez les élus de Grand Bourg Agglomération à travers une lettre ouverte, dans le but d'accélérer les mesures visant la réduction des déplacements en voiture individuelle. Cette demande fait suite à des courriers et échanges que j'ai pu avoir avec l'association Autosbus au cours de ces derniers mois. Lors de ces différentes rencontres, j'ai eu l'occasion d'indiquer l'état d'avancée des dossiers mais aussi l'ambition que je souhaite porter sous ce mandat pour les mobilités durables. Je partage pleinement l'urgence climatique qui doit amener notre territoire vers une réelle transition.

Je constate que vous mettez en valeur l'offre actuelle de mobilité de l'agglomération et je vous en remercie. Ces services, mis en place pour la plupart depuis mi-2019, ont trouvé leur public et répondent aux besoins des habitants du territoire. Le choix réalisé d'un seul opérateur pour tous les services de mobilités est un véritable levier d'actions pour l'intermodalité. Il semble que vos demandes aillent donc dans le sens du travail mené par l'agglomération depuis plusieurs années. A ce titre, je vous avais indiqué que ces services ne représentaient pas un aboutissement mais bien une étape en vue de nouvelles actions et de l'étoffement de l'offre de mobilités tel que souhaité par la mise en œuvre du schéma mobilités de l'agglomération.


Grand Bourg Agglomération finalise désormais ce schéma avec l'ensemble des communes, après une longue période COVID pendant laquelle l'agglomération a veillé à maintenir l'offre de service à la population, ce qui était sa priorité.

Entre autres, je vous confirme que la perspective d'un schéma d'aménagement cyclable est bien travaillée avec les communes. L'intérêt suscité par l'équipement fédérateur qu'est la voie verte « La Traverse », qui demande aujourd'hui des liaisons et connexions, est un atout pour parvenir à un réseau cyclable d'agglomération.

Au sujet de la thématique covoiturage et parallèlement à la promotion de l'application Rubis'Covoit, une ligne expérimentale de covoiturage va être lancée en 2022, avec l'appui de la société ECOV. Si elle remporte plein succès, le principe de ces lignes de covoiturage sera répliqué sur d'autres communes du territoire. Je partage la nécessité d'un changement de comportement fort, néanmoins cela ne peut se faire qu'en travaillant en profondeur un sujet, sur lequel l'agglomération peut démontrer une véritable plus-value à l'action proposée. C'est le parti pris de l'expérimentation menée sur le covoiturage. Proposer des alternatives crédibles aux habitants reste un préalable aux grands programmes d'accompagnement des changements de mobilité. Cela n'empêche pas d'agir à différentes échelles et temporalités, au regard du succès de l'opération « C'est permis sans voiture ».

Je réaffirme ici ma volonté de partager avec vous les ambitions que nous portons collectivement avec les élus communautaires sur les enjeux de mobilités. Si vous avez été associés en 2019 à la phase de diagnostic et de définition des orientations du schéma, je vous confirme qu'il est bien prévu d'associer les partenaires, notamment associatifs, à ce travail, dès lors que certains principes, notamment financiers, auront pu être actés. En effet, les actions envisagées doivent aujourd'hui être arbitrées financièrement par les élus de l'agglomération. L'objectif est de pouvoir vous présenter un programme d'actions ambitieux et réaliste sur lequel échanger constructivement au 1^{er} semestre 2022. Vous en conviendrez, les investissements à planifier pour répondre à l'urgence climatique en matière de mobilité sont conséquents pour notre territoire.

Vous assurant de l'ambition de la collectivité en matière de mobilités, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, l'expression de ma considération distinguée.

 **La Vice-Présidente,**
Isabelle MAISTRE
Déléguée aux Transports et aux Mobilités

